

Le réseau de références forestières

Des “arboretums éclatés” en forêt privée

par Michèle LAGACHERIE *

La notion d'arboretum est généralement associée à une unité de lieu (1 site), sur lequel a été introduite une diversité d'essences forestières. L'objectif du spécialiste ou de l'amateur qui le parcourt, est de connaître, de comparer les arbres présents.

Les propriétaires forestiers partagent les mêmes objectifs lorsqu'ils participent, sur les placettes de référence, aux journées de vulgarisation qu'organisent les Centres régionaux de la propriété forestière. Les circuits parcourus autour d'un thème s'apparentent, à une plus grande échelle, aux itinéraires des arboretums; c'est pourquoi nous proposons, pour certaines de ces placettes, la notion d'arboretum éclaté.

Le réseau de références forestières

En Languedoc-Roussillon, le Centre régional de la propriété forestière a constitué un réseau de références forestières, dont l'objectif est d'assurer les trois fonctions principales suivantes :

- illustrer les différents aspects connus de la sylviculture, de façon à mieux tirer parti des diverses potentialités forestières de la région,

- mener des expérimentations sur des espèces et des points techniques nouveaux, pour améliorer les rendements économiques et diversifier les types de culture,

- diffuser les résultats auprès des propriétaires et des organismes professionnels au moyen de journées techniques, de cycles de formation et de publications.

Plus de 200 placettes constituent ce réseau, réparties sur 28 des 39 petites régions forestières définies par l'I.F.N. en Languedoc-Roussillon.

Leur surface est généralement de 20 à 50 ares, et elles font l'objet d'observations et de mesures fréquentes.

L'ensemble de ce réseau couvre toute une diversité d'essences, de peuplements et de thèmes techniques. Chaque placette apporte une illustration et une référence. Mais nous voulons mettre en évidence ici l'enseignement qu'apporte la dimension régionale de ce réseau.

Arboretum comportemental éclaté

Certaines essences, peu répandues jusqu'à présent dans les boisements de la région, sont l'objet d'observations et de prospections pour mieux préciser leurs possibilités d'utilisation.

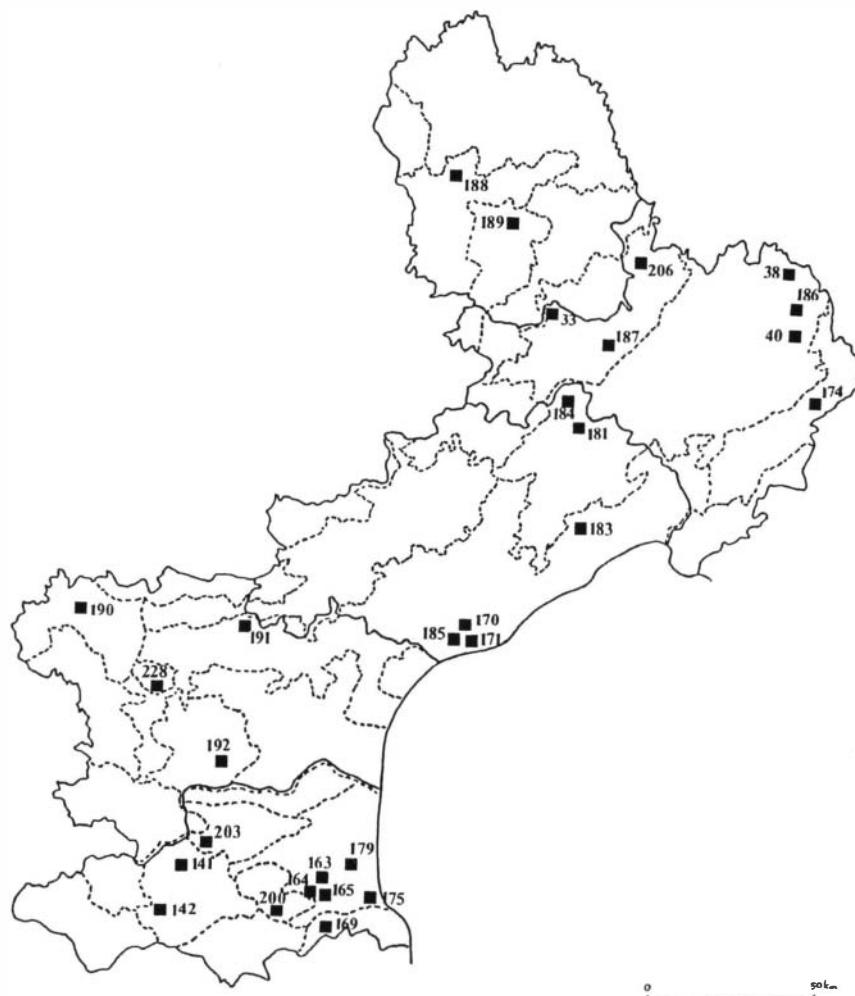
C'est ainsi par exemple que le noyer a été introduit dans le réseau de références sur de nombreux sites.

Chaque placette permet d'observer et d'étudier l'espèce dans des conditions de sol et de climat et dans un contexte bien précis.

Mais l'ensemble du réseau donne une plus grande puissance à ces informations. 29 placettes comportent des plantations de noyer âgées de 2 à 11 ans, réparties

* Centre régional de la propriété forestière Languedoc-Roussillon

378, rue de la galéra - Parc euromédécine 1
34097 Montpellier Cédex 05



29 images du comportement du noyer à bois en Languedoc-Roussillon

sur 15 régions forestières. En se déplaçant d'un site à l'autre, on peut comparer le comportement de l'espèce dans les différents biotopes.

Il est possible d'individualiser d'autres arboretums comportementaux éclatés dans ce réseau, portant sur les thèmes suivants :

- **Introduction de feuillus précieux** en plantations à large espace-ment : 18 espèces au total sont étudiées, réparties sur 20 sites, avec de nombreuses répétitions (le merisier par exemple est présent sur 13 de ces placettes) (Cf.Tab. I).

- **Plantation d'arbres à vocation mixte sylvicole et apicole** : 14 essences mellifères y sont suivies.

- **Comparaison de clones** (merisier - peuplier).

- **Comparaison de provenances** (chêne rouge d'Amérique - merisier - douglas - épicéa de Sitka).

Chaque site ne constitue dans la plupart des cas qu'un tout petit arboretum. Mais en considérant l'ensemble de ces placettes, on peut déduire l'étendue de l'utilisation possible des différentes espèces dans la région.

REGIONS FORESTIERES REPRESENTEES

	Hautes Cévennes (1)	Basses Cévennes (1)	Vallée du Rhône (1)	Garrigues (1)	Razès (1)	Vallée viticole Aude (1)	Albères (1)	Pays de Sault (3)	Plaine du Roussillon (3)	Conflent (1)	Fenouillèdes (1)
Merisier	x	xxxx	x	x	x	x		x	x	x	x
Erable plane		xx			x						
Erable sycomore	x	xx									
Erable à sucre										x	
Frêne commun	x	x						x			
Févier d'Amérique					x						
Paulownia					x						
Sophora					x						
Chêne rouge d'Amérique		xxx					x	x		x	
Tilleul des bois	x	xx	x								
Tilleul de Holl.						x			x		
Poirier commun		x							x		
Aulne de Corse		xx							x		
Alisier terminal	x					x				x	
Ginkgo biloba										x	
Cormier				x							
Micocoulier				x							
Olivier pyramidal						x					

Tab. I : La multiplication des placettes de référence enrichit les référentiels locaux; ces informations réunies améliorent la connaissance de l'autécologie des espèces introduites.

Arboretum éclaté de techniques sylvicoles



Photo 1 : Placette de référence montrant, 9 ans après, le résultat d'une opération de balivage réalisée sur un taillis de hêtre et chêne rouvre dans le Razès (Aude). Autour de la placette, aucune intervention n'a été effectuée.

Photo C.R.P.F.

L'amélioration de la production et de la qualité des boisements ou des peuplements naturels met en oeuvre diverses techniques qui sont présentées ou testées localement.

La "désignation d'arbres d'avenir" par exemple, est illustrée dans le réseau sur de nombreuses placettes : celles-ci diffèrent par des conditions écologiques différentes, par l'essence et le type de peuplement, et par les interventions ayant eu lieu précédemment (Cf. Tab.II). Diverses modalités d'application sont réalisées et chaque peuplement fournit une réponse propre.

En considérant l'ensemble de ces placettes, on obtient différentes images d'une même opération technique, en conditions réelles. La démonstration auprès des propriétaires forestiers en est renforcée.

M.L.

LA DESIGNATION D'ARBRES D'AVENIR

Type de peuplement	Espèce	Age du peuplement à l'intervention	Localisation des placettes
Futaie	Chêne rouge d'A.	30 ans	Basses Cévennes - Gard
	Douglas	22 ans 28 ans	Pays de Sault - Pyrénées O. Sommaille-Espinouse - Hérault
	Epicéa commun	24 ans	Sommaille-Espinouse - Hérault
	Pin Weymouth	21 ans	Pays de Sault - Pyrénées O.
Taillis	Hêtre	45 ans 45 ans 50 ans 50 ans	Razès-Lauragais - Aude Razès-Lauragais - Aude Razès - Aude Aubrac - Lozère
		40/45 ans	Razès - Aude
	Chêne rouvre	37 ans 50 ans 50 ans	Razès - Aude Razès-Lauragais - Aude Razès-Lauragais - Aude
		20 ans 21 ans 27 ans	Hautes Cévennes - Lozère Montagne Noire - Aude Montagne Noire - Aude

Tab. II : Toutes ces opérations ont été motivées par le même objectif : améliorer la croissance et la qualité du bois produit; mais leurs modalités et le résultat obtenu sont propres à chaque site.